

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



VERSION 1.1

10/11/2025



Serpe
Groupe



Table des matières

PREAMBULE.....	2
Notre politique Énergie/Climat.....	3
1. Notre cadre : le BEGES-R.....	3
2. Les premières actions de décarbonation.....	3
2.a. L'usage des hydrocarbures.....	3
2.b. La consommation d'électricité.....	4
2.c. Les écogestes.....	4
2.d. Les usages numériques.....	5
2.e. L'auto-production.....	5
3. Une nécessaire adaptation.....	5
3.a. Changer nos process.....	5
Notre politique Biodiversité.....	6
1. Réduire notre impact sur les milieux.....	6
1.a. Un accompagnement process terrain :.....	6
1.b. Un accompagnement théorique ET pratique :.....	6
2. Préserver la biodiversité par des pratiques inspirées du Vivant.....	6
2.a. Un accompagnement process terrain.....	7
Notre politique de gestion des Ressources et des Déchets.....	8
1. La consommation de la ressource eau.....	8
1.a. La consommation d'eau dans les bureaux.....	8
1.b. La consommation d'eau dans les ateliers.....	8
1.c. La consommation d'eau sur les chantiers.....	8
2. Les déchets verts, du déchet à la revalorisation d'un intrant.....	8
2.a. Les déchets verts sur sites.....	8
2.b. Les déchets verts sur les chantiers.....	9
3. Les autres déchets.....	9
3.a. Les déchets de bureau.....	9
3.b. Les déchets de l'atelier.....	9
3.c. Les déchets liés aux chantiers.....	9
4. Les intrants.....	9
L'accompagnement des parties prenantes vers des pratiques à visée régénératives...10	10
1. Les actions des collaborateurs bureaux.....	10
1.a. Impacts sur les clients : se rapprocher du Vivant.....	10

PREAMBULE

Le pôle RSE, en collaboration avec la Direction Générale, les Responsables d'Agence et le pôle QSE, veillera à la mise en place des actions préconisées dans le présent document au sein du groupe Serpe et fournira aux collaborateurs une formation appropriée sur cette politique, afin de leur donner les moyens de leur mise en œuvre.

Notre politique s'articule autour de l'identification de 4 impacts principaux, et des engagements qui en découlent pour permettre réduction, adaptation puis régénération :

- Notre impact environnemental lié aux enjeux Énergie/Climat,
- Notre impact environnemental lié aux enjeux de Biodiversité,
- Notre gestion raisonnée des Ressources et des Déchets,
- L'accompagnement de nos parties prenantes vers des pratiques à visée régénérative.

La présente politique s'applique à la totalité des sites du Groupe Serpe, à savoir les 32 agences Serpe, les 3 filiales SEM Espaces Verts, Scandella Paysage et Ducongé Pereira, ainsi que PhytoSERPE, SERPE Formation, la Pépinière Gardoise et le Mas du Rac (siège social).

Portée par la Direction du Groupe SERPE, elle est diffusée auprès de l'ensemble des collaborateurs, constituant un document de référence pour les parties prenantes internes et externes.

Cette politique sera révisée annuellement.

La prochaine révision est prévue le 09/11/2026, sauf si certains éléments importants nécessitaient une mise à jour entre temps.

Notre politique Énergie/Climat

Dans le cadre des **Accords de Paris** et du **PNACC** (Plan National d'Adaptation au Changement Climatique), nous nous engageons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de notre activité, pour faire ainsi notre part dans l'effort de réduction national, et nous adapter aux conséquences du changement climatique.

1. Notre cadre : le BEGES-R

Sur l'exercice **2023-2024**, le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) s'est élevé pour les **scopes 1&2** (BEGES-R) à **7 040 tCO2e**.

Nous nous engageons à **monitored nos émissions** grâce à l'amélioration du suivi de nos consommations – mise en place notamment d'un suivi des consommations énergétiques via un tableau de bord digital (API) au **deuxième semestre 2025**.

L'exercice **2024-2025** sera réalisé sur l'ensemble des flux, donc des **3 scopes**.

Les émissions des principaux postes seront dès lors monitorées annuellement, et le Bilan Carbone ® sera mis à jour tous les 4 ans.

Une **trajectoire de réduction** sera alors consolidée avec l'ensemble des actions envisageables, et les moyens alloués. Elle sera communiquée notamment lors de la révision annuelle de cette Politique Environnementale.

2. Les premières actions de décarbonation

De premières actions ont néanmoins déjà été mises en place, avec des objectifs chiffrés et communiqués. D'autres sont en cours de chiffrage.

L'identification de ces actions a été rendue possible grâce au **DIAG Decarbon'Action** de la filiale SEM Espaces Verts. Réalisé en **2025** sur les 3 scopes, il a permis d'obtenir un premier profil d'émissions d'une agence du groupe, montrant notamment le poids conséquent des **hydrocarbures (pour plus de 40% des émissions émises par l'agence)**.

Ces actions de réduction ont été déterminées et sont suivies par le Groupe de Travail Décarbonation en charge de la politique de réduction des GES.

Une nouvelle **Charte de Mobilité Durable** sera mise en place **mi-2026**.

2.a. L'usage des hydrocarbures

Nous nous engageons à limiter l'usage des hydrocarbure, en travaillant principalement sur deux leviers : (i) Le parc roulant (bureaux et chantier) ; (ii) Le parc non roulant (ateliers et chantiers).

Les actions de décarbonation en lien avec le parc roulant sont les suivantes :

- Poursuivre l'électrification en cours (depuis **2024**) du parc de véhicules de fonction/service pour réduire les émissions de CO₂e liées à la combustion, de **5% d'ici 2028**.
- En parallèle, d'ici **fin 2026, 100%** des conducteurs de véhicules non électrifiés seront sensibilisés à la **prévention routière** et à l'**écoconduite** grâce à un programme dispensé par Axa Prévention.
- **Optimiser les tournées** via nos logiciels de suivi OCEAN pour réduire les trajets domicile/travail, agence/chantiers, et entre chantiers.
- Passer aux **carburants alternatifs** quand possible (GNR ou bio-carburant) : le plan de montée en charge est en cours, pour finalisation **mi-2026**.

Les actions de décarbonation en lien avec le parc non roulant sont les suivantes :

- Réduire les émissions de CO₂e liées à l'usage des outils thermiques, via **l'électrification du parc de matériel de motoculture** au fil des renouvellements (en priorité souffleur, taille-haies, débroussailleuse petite puissance, élagueuse).
Un audit du parc est en cours, pour formaliser les objectifs en **2026**.
- **Augmenter la durée de vie moyenne du matériel** (via les méthodes d'entretien MEM de Sequoia) de **5 à 7 ans**.

2.b. La consommation d'électricité

Nous nous engageons donc à ce que d'ici **fin 2026**, l'ensemble des agences soit **sensibilisé** grâce à un plan de **communication interne** (affiches, newsletters, communication carbone à l'occasion des reportings liés à la comptabilité carbone), et soit engagé à mettre en place des écogestes.

2.c. Les écogestes

Nous nous engageons à **réduire notre consommation d'électricité** liée au chauffage, à l'utilisation de la climatisation, de l'éclairage, des équipements de bureaux, grâce à la mise en place d'éco-gestes.

- **Baisser** le chauffage soir et week-end et trouver un compromis entre collaborateurs pour maintenir une température **acceptable** pour tous et sans excès,
- Engager des travaux de **rénovation énergétique** lorsque cela est nécessaire et possible,
- **Utiliser raisonnablement la climatisation**, avec une température minimum conseillée dans les locaux de 26° (tout en veillant à garder un écart max. de 4° entre l'intérieur et l'extérieur).
- Réduire la consommation de l'éclairage via l'installation de lampes basses consommation comme **les LED**.

A noter : Nous sommes conscients que l'électrification du parc roulant (voiture, VUL, machines) et non roulant (outils) fera augmenter la consommation électrique dans certaines agences. Le suivi des consommations et charges des véhicules au fil du renouvellement des parcs permettra d'estimer la baisse hors charges.

2.d. Les usages numériques

L'outil informatique est l'outil de travail des services support. Des gestes simples doivent permettre de limiter notre empreinte carbone globale :

- **Éteindre son ordinateur** et double écran pour toutes les pauses (déplacements à l'extérieur, soirée, week-end).
- **Réduire l'impact numérique des e-mails** en limitant le nombre de destinataires des emails, le poids des pièces jointes (privilégier l'envoi de lien vers les drives partagés), privilégier l'usage du wi-fi.
- **Optimiser le stockage des données** : archivage, choix matériel centre de données, choix d'un hébergeur ayant lui-même un engagement climat.
- **Prolonger la durée de vie du matériel**, privilégier le seconde main et inscrire le matériel usagé dans une filière de recyclage.

2.e. L'auto-production

La capacité actuelle de production des agences équipées de panneaux photovoltaïques est de **1,4 MW**.

- ⇒ **D'ici 2033**, nous prévoyons d'atteindre une capacité de **10 MW d'électricité**, soit 2 fois plus que notre propre consommation estimée de 2033.

3. Une nécessaire adaptation

Face au changement climatique et à l'augmentation des températures, **s'adapter** sera obligatoire pour nous permettre de conduire qualitativement nos chantiers, et ce en toute sécurité.

3.a. Changer nos process

Décaler les horaires de chantiers, Réduire la zone de chalandise, Capitaliser sur des techniques alternatives et décarbonées, sans risque de surchauffe, de casse, de pénurie d'hydrocarbures : autant de mesures aujourd'hui en réflexion, pour **initier un premier plan d'adaptation d'ici fin 2026**.

Notre politique Biodiversité

Notre cœur de métier lui-même nous oblige.

Dans le cadre de notre activité, au cœur même du Vivant, et pour répondre aux exigences de la **Stratégie Nationale Biodiversité 2030** et aux indicateurs de l'**IIEB**, nous nous sommes engagés dans la démarche **Entreprise Engagée pour la Nature** dont nous sommes aujourd’hui adhérents.

Nous nous engageons à **sensibiliser** l’ensemble des collaborateurs impliqués (terrains et bureaux) via la mise à disposition et la sensibilisation à notre **Charte Environnementale et ses Fiches pratiques qui seront mises à jour annuellement**.

1. Réduire notre impact sur les milieux

1.a. Un accompagnement process terrain :

Nous nous sommes engagés à mettre en place systématiquement des **actions pour réduire l’impact de nos interventions sur l’ensemble de nos chantiers** :

- **Réalisation de diagnostic écologique** avec balisage des zones protégées avant intervention grâce au Temps d’Observation Préalable (les TOP de notre méthode Sequoia), pour identifier les zones sensibles (cours d’eau, arbres remarquables, nids...) et prévoir le matériel de protection.
- **Des chantiers propres**, c'est-à-dire qui laisse Zéro traces, via des Gestes Responsables sur le Terrain (mélange interdit, Tri à 100%...).
- **Une gestion des sols respectueuse** (zéro travail profond, maintien du couvert végétal).
- **La protection des habitats**, notamment pendant la période de nidification, avec une priorisation des zones d’intervention.

1.b. Un accompagnement théorique ET pratique :

Nous **accompagnons nos collaborateurs dans leur montée en compétences** sur les bonnes pratiques :

- Création mi-2025 d’un **Guide des Bonnes Pratiques Écologiques et Fiches d’Aide et de Supports**, pour faciliter l’adoption de nouvelles méthodes face à des situations écologiques rencontrées.
- La **remontée de ces situations** est aujourd’hui facilitée par la mise en place de **formulaire** de fin de chantier, afin de permettre ainsi la mise à jour de ces fiches annuellement.

2. Préserver la biodiversité par des pratiques inspirées du Vivant.

Au-delà de limiter l’impact du chantier en lui-même, nous nous engageons à **apporter une dimension de soin, de préservation du végétal**.

2.a. Un accompagnement process terrain

Nous nous engageons à :

- Utiliser de façon privilégiée **des végétaux locaux, adaptés au changement climatique**
- Identifier les **plantes invasives** et conseiller le client dans sa gestion
- Mettre en place **les gestions différencierées des espaces verts**
- **Créer des habitats favorables** : zones refuges, prairies fleuries, corridors écologiques
- **Renoncer aux produits phytosanitaires chimiques** (hors prophylaxie) lorsque des alternatives sont possibles et privilégier des biocontrôles.

Notre politique de gestion des Ressources et des Déchets

Nous nous engageons à limiter notre impact sur les ressources planétaires, donc à limiter l'utilisation des ressources naturelles, notamment l'énergie, l'eau, les matériaux et l'utilisation des sols.

1. La consommation de la ressource eau

Nous nous engageons à suivre notre consommation d'eau annuelle.

La consommation d'eau sur le 1er semestre 2025, pour les sites (bureaux et ateliers) de l'ensemble du groupe, dépasse les 7 000 m³.

1.a. La consommation d'eau dans les bureaux

Nous nous engageons à rationaliser nos consommations d'eau sanitaire.

La consommation d'eau chaude représente à peu près **10 %** de la consommation des bâtiments. En moyenne, un employé de bureau consomme environ **30 litres** d'eau (source Ademe).

Pour diminuer cette dépense, nous nous engageons à utiliser des économiseurs de chasse d'eau, fermer correctement les robinets après utilisation, ou signaler les éventuelles fuites rapidement.

1.b. La consommation d'eau dans les ateliers

La consommation d'eau dans les ateliers (nettoyage des outils, machines et véhicules) et dans les zones de stockage de végétaux (arrosage des stocks) nécessite davantage d'attention, en raison des volumes en jeu et des risques de pollution.

- Des **études de faisabilité** sont en cours sur plusieurs agences pour l'arrosage des stocks de végétaux. Notre objectif : valider des propositions en fonction des réponses techniques et projection d'usage à mi-2026 pour un éventuel déploiement progressif.
- Des **solutions de stations de lavage en circuits fermés** sont en cours de réflexion pour optimiser et sécuriser la ressource eau.

1.c. La consommation d'eau sur les chantiers

La consommation d'eau sur les chantiers est plus difficile à maîtriser. Nous engageons une démarche volontaire pour réduire la consommation d'eau sur les chantiers sans pouvoir toujours montrer les consommations :

- Nous encourageons l'utilisation de **compteurs d'eau portatifs** pour améliorer notre **reporting**.
- Nous privilégions les nouvelles pratiques goutte-à-goutte, paillage, plantes sobres) de façon à réduire la **consommation d'eau sur nos chantiers**.

2. Les déchets verts, du déchet à la revalorisation d'un intrant

2.a. Les déchets verts sur sites

Le **DIAG Decarbon'Action** de notre filiale SEM Espaces Verts a mis en lumière l'impact en CO2e des déchets verts avec presque **13% des émissions du Bilan Carbone ® de l'agence**.

- ⇒ L'enjeu est de garder la main sur la **revalorisation des déchets verts** afin de pouvoir optimiser les process de revalorisation (transparence et qualité).
- ⇒ A fin 2025, plus de 20% des agences du groupe se sont déjà dotées de plateforme de gestion des déchets verts (Valence, Le Cannet, Aix, Nîmes, Le Thor, Montpellier, Perpignan, SEM).

2.b. Les déchets verts sur les chantiers

Pour éviter l'épuisement des sols, maintenir l'intégrité des écosystèmes et diminuer les émissions carbone liées aux transports, nous cherchons à limiter l'exportation de matière organique. Pour cela, plusieurs propositions sont faites au client :

- Broyage sur place et le paillage des massifs
- Création d'habitats

3. Les autres déchets

3.a. Les déchets de bureau

Nous nous engageons à réduire le gaspillage du papier.

Les études de l'ADEME indiquent que **16%** des impressions ne sont jamais lues et que **25%** des documents sont jetés dans les 5min qui suivent leur impression.

Nous nous engageons à réduire nos déchets en encourageant le recyclage et la réutilisation, avec la généralisation à **toutes** les agences des poubelles de tri papier/carton/acier (avec des prestataires locaux) d'ici **fin 2026**.

3.b. Les déchets de l'atelier

Les déchets des ateliers (huiles, produits chimiques incluant manipulation, élimination des déchets, risque de déversements accidentels et pollution) font déjà l'objet d'un process qualifié et d'un reporting (process QSE), connus et mis en place dans l'ensemble des agences.

Nous nous engageons à poursuivre la mise à jour des sensibilisations et procédures et à faire évoluer les pratiques grâce à l'accompagnement des chargés QSE (quotidiens et hebdomadaires).

3.c. Les déchets liés aux chantiers

Nous avons déjà mis en place un process de tri et de recyclage systématique des matériaux (végétaux, bois, plastiques, métaux). Nous nous engageons à poursuivre la réduction de ces déchets en opérant à la source : choix des fournitures, emballages...

Nous nous engageons également à généraliser d'ici **fin 2026** un circuit facilité de **recyclage des EPI**.

4. Les intrants

Notre Stratégie d'Achats Responsables sera finalisée (objectif Q4 2026, en s'appuyant notamment pour le volet environnement sur les résultats des 3 scopes du Bilan Carbone ®) pour nous permettre de guider précisément nos collaborateurs dans nos objectifs et actions, comme le choix des matériaux issus de filières locales et durables.

L'accompagnement des parties prenantes vers des pratiques à visée régénératives

1. Les actions des collaborateurs bureaux

1.a. Impacts sur les clients : se rapprocher du Vivant

Parce que nous sommes conscients que les changements de pratiques passeront par **une meilleure compréhension de la part de nos clients** des enjeux environnementaux et climatiques, nous nous engageons à :

- **Sensibiliser les consommateurs** en encourageant des pratiques alternatives qui respectent la biodiversité, permettent d'aller vers la régénération.
- **Conseiller chaque client et proposer des solutions** qui préservent la biodiversité et limitent le coût environnemental.
- **Le sensibiliser à l'impact de ses choix** : Les répercussions écologiques : Impact du produit : perte de biodiversité, destruction de l'habitat, remise en état du site...

Nous encourageons, le cas échéant, nos collaborateurs **à oser refuser un chantier**, lorsque la demande n'est pas alignée avec nos engagements, et ce malgré notre démarche de conseil.

Nous nous engageons de plus à rendre compte des **actions à visée régénérative** :

- Communiquer sur des cas concrets pour faciliter les mises en mouvements qui suivent,
- Mettre en place un principe de suivi dans le temps des évolutions des chantiers.

LU ET APPROUVÉ, le 10 novembre 2025,

 

Arnaud et Bénédicte WIEDEMANN-GOIRAN

Annexes :

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE DES CHANTIERS



Le CONSEIL AU CLIENT en amont de la vente

Commerce et Encadrement

Écouter le besoin du client et l'orienter vers des pratiques à visées régénératives :

- Réflexion autour de la **pertinence écologique** des travaux et leur **phasage**
- Renoncement aux produits phytosanitaires lorsque des alternatives sont possibles
- Utilisation privilégiée de **végétaux locaux et adaptés**
- **Gestion différenciée** : tailles, arrosage, ramassage, fertilisation, désherbage...
- **Création d'habitats** : zones refuges, prairies fleuries, corridors écologiques
- Proposition de mise en valeur des actions biodiversité (panneaux, suivi écologique)

Proposer des alternatives si la demande du client semble écologiquement inappropriée et **oser renoncer** à un contrat en cas de désalignement des intentions

Sensibiliser aux enjeux environnementaux pour **favoriser les changements de pratiques**



La PREPARATION en amont du chantier

Encadrement

Organiser les chantiers en prenant en compte le Vivant

- Choix de la période d'intervention en fonction du cycle de vie des espèces sensibles et des périodes optimales d'intervention (élagage, plantations)
- Diagnostic écologique sommaire avec identification des zones sensibles à protéger
- Adaptation de l'outillage, des engins (électrification ou pratiques alternatives) et des plans de circulation pour limiter les dégradations et nuisances (émission carbone, compactage des sols, nuisances sonores, etc.)

Gérer de manière responsable ressources et déchets

- Limiter la consommation des ressources
 - Réduction de la consommation d'eau (goutte-à-goutte, paillage, plantes sobres)
 - Choix préférentiel de matériaux **issus de filières locales et biosourcés**
- Limiter et valoriser nos déchets
 - Gestion des rémanents (broyage et paillage sur place ; création d'habitats)
 - Recyclage des matériaux (déchets verts, huiles, plastiques, métaux)
 - Réduction des déchets à la source (choix des fournitures, emballages)

Optimiser les déplacements

- Limitation du nombre de véhicules mobilisés
- Optimisation des tournées sur les activités d'entretien

Entretenir la proximité client, le conseiller et proposer des mesures à visée régénérative



La REALISATION sur le chantier

Equipes terrain

Préparer les outils: affûtage, entretien et désinfection des outils

Réduire notre impact environnemental pour préserver la biodiversité

- Observation préalable et balisage des zones protégées avant intervention (TOP)
- Chantiers propres (Zéro traces)
- Procédure de limitation des nuisances (sonores, poussière, ...)
- Protection des habitats, notamment pendant la période de nidification

Favoriser la biodiversité, par d'éventuels travaux supplémentaires proposés au client

- Gestion des plantes invasives
- Création d'habitats
- Mise en place de panneaux de communication biodiversité pour les usagers

Réceptionner le chantier avec le client en précisant les actions menées pour la biodiversité



Le BILAN ECOLOGIQUE après le chantier

Commerce, Encadrement, Equipes terrain

Eventuel suivi écologique de chantier
Valorisation des actions menées

Signature